



Établissement public du ministère  
chargé du développement durable

# Communiqué de presse

[agence.eau-loire-bretagne.fr](http://agence.eau-loire-bretagne.fr)

Nantes, le 18 janvier 2019

## Agir concrètement au plus près des territoires

« Poursuivre la reconquête de l'eau tout en répondant aux enjeux du réchauffement climatique et de la biodiversité, voilà notre ambition » a déclaré Thierry Burlot, président du comité de bassin Loire-Bretagne en préambule de la présentation du 11<sup>e</sup> programme de l'eau (2019 - 2024), mercredi à Nantes.

Doté de 2,27 milliards d'euros pour soutenir les projets du bassin Loire-Bretagne, ce programme se veut « une véritable boîte à outils d'accompagnement des porteurs de projets, collectivités ou entreprises » souligne Martin Gutton, directeur général de l'agence de l'eau Loire-Bretagne.

« Nous avons en Pays-de-la-Loire une très forte volonté politique de progresser dans le domaine de l'eau et ce 11<sup>e</sup> programme va idéalement nous y aider » a pour sa part ajouté Laurent Gérault, président des commissions programme du comité de bassin et du conseil d'administration de l'Agence de l'eau.

« Nous agissons concrètement et au plus près des territoires » a précisé Bernadette Doret, directrice de la délégation Maine-Loire-Océan, présentant au passage trois projets concrets d'effacement de plan d'eau, de traitement des effluents ou de réutilisation d'eau de lavage de légumes réalisés lors du programme précédent.



photo : agence de l'eau Loire-Bretagne

**Dès janvier 2019, 2,27 milliards d'euros pour l'eau, la biodiversité et l'adaptation au changement climatique sur le bassin Loire-Bretagne\*.**

Les actions du nouveau programme 2019-2024 concernent directement les habitants de nos départements (Loire-Atlantique, Vendée, Mayenne, Sarthe, Maine-et-Loire, une partie de la Manche et de l'Orne) et de nos régions Pays-de-la-Loire et Normandie. Elles portent sur la qualité de l'eau potable, l'aménagement de cours d'eau, les zones naturelles, les zones touristiques.

Les priorités sont : agir pour la qualité de l'eau, économiser l'eau face aux enjeux du changement climatique, garantir la solidarité avec les territoires ruraux les plus défavorisés ou encore restaurer les rivières et les zones humides.

Ce 11<sup>e</sup> programme est marqué par une baisse de la pression fiscale de 15 millions d'euros avec des redevances rééquilibrées entre les différents contribuables.

Retrouvez l'intégralité de notre [dossier de presse](#).

Pour accompagner votre rédactionnel, vous pouvez télécharger [des photos](#) (crédits Agence de l'eau Loire-Bretagne).

---

### Contact presse :

**Stéphanie BLANQUART** • Délégation à l'information et à la communication  
[stephanie.blanquart@eau-loire-bretagne.fr](mailto:stephanie.blanquart@eau-loire-bretagne.fr) • 02 38 51 73 11

Suivez-nous sur :

[Facebook](#)

[Twitter](#)

[YouTube](#)

---

## L'agence de l'eau Loire-Bretagne

aide l'ensemble des acteurs de l'eau à préserver la qualité des eaux et des milieux aquatiques

(\*) Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne représente 155 000 km<sup>2</sup>, soit 28 % du territoire national métropolitain. Il intéresse 336 communautés de communes, près de 7 000 communes, 36 départements et 8 régions en tout ou partie, et plus de 13 millions d'habitants.

L'agence de l'eau intervient au plus près du terrain au travers de ses 5 délégations régionales qui la représentent auprès des instances locales et régionales, de ses partenaires et de ses interlocuteurs.

**La délégation Maine-Loire-Océan** intervient dans les sept départements des régions Pays-de-la-Loire et Normandie (La Mayenne, une partie de la Manche, l'Orne, la Sarthe, le Maine-et-Loire, la Loire-Atlantique et la Vendée) et les 19 schémas d'aménagement et de gestion des eaux (Sage) inscrits dans le bassin Loire-Bretagne.